



60 rue Vergniaud
75640 Paris CEDEX 13
www.fo-com.com
postes@fo-com.com

FO COM sur le chemin de la gagne !

FO COM avait été le seul syndicat à avoir demandé une commission de suivi relative aux engagements de la CDSP du 14 juin 2007 qui prévoyait, pour rappel : 70 % des agents en II.3, 25 % en II.2 et 5 % en II.1 au 31 déc. 2009.

Cette CDSP concerne les personnels de la classe II des directions de la DECF (Direction de l'Exploitation Comptable et Fiscale), de la DCELP (Direction de la Comptabilité de l'Enseigne), de la D2C (Direction de la comptabilité Courrier) et de la DOI (Direction de l'immobilier).

Le constat est clair : Seules les directions comptables de l'Enseigne et du Courrier ont respecté leur engagement.

Répartition des emplois de la classe II par métier au 31/12/2009

	COLIS		COURRIER		CORPORATE		ENSEIGNE		SF		IMMOBILIER		TOTAL	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
II.1	0	0 %	11	3 %	7	11 %	24	4 %	40	15 %	8	10 %	90	6 %
II.2	9	53 %	107	27 %	26	39 %	166	27 %	98	36 %	50	64 %	456	32 %
II.3	8	47 %	280	70 %	33	50 %	415	69 %	131	49 %	20	26 %	887	62 %
Total	17	100 %	398	100 %	66	100 %	605	100 %	269	100 %	78	100 %	1433	100 %

FO COM n'aura de cesse d'intervenir auprès des directions concernées afin de faire respecter la CDSP du 14 juin 2007 !

Nous vous tiendrons au courant de la suite donnée par les directions de la comptabilité de l'Immobilier, des Services Financiers et du Corporate...

**Après de nombreux courriers et interventions,
FO COM a obtenu gain de cause à la comptabilité COLIS
L'accord sera respecté au 1^{er} semestre 2010**

N'hésitez pas à nous contacter : maryline.daunis@fo-com.com